

Séance du 21 janvier 2026

N° 2026.04

Objet : Aide à familles

Date de Convocation

Le vingt-et-un janvier deux mille vingt-six à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.

Le 13 janvier 2026

Nombre de conseillers

Etaient présents :

M. Laurent RICHARD, Mme Katia CHAUVET, Mme Pascale AUDEBRAND, Mme Guylène BIGOT, Mme Bénédicte BEYENS, M. Philippe BEAUVAIS M. Daniel BATARD M. Gilles BACHELET, Mme Jacqueline DUPRAT, Mme Eliane FAVRON, Éric HENNEGUELLE, Mme Martine DELIGEON.

En exercice : 17

Présents : 12

Pouvoirs

Mme Aurélie SCHEMEL à M Laurent RICHARD

Représentés : 02

Mme Sophie FOURNIAU à Mme Guylène BIGOT

Votants : 14

Absents excusés : Mme Sophie FOURNIAU, Mme Sophie RANDUINEAU, Mme Françoise MORISSE, Mme Fabienne TURBERT, Mme Aurélie SCHEMEL.

Secrétaire de séance : Mme Guylène BIGOT

Présentation d'une demande d'aide financière pour une personne en difficulté.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, décide à 13 voix contre 14 :

- **D'accorder l'aide suivante :**

➤ **100€ €** à une administrée, domiciliée à Monts, pour le paiement de sa facture de lunette

Cette aide sera versée sur le compte du créancier et imputée à l'article 65138/424/SA du budget.

- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Guylène BIGOT

Le Président,
Laurent RICHARD



